



Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation des Pays de la Loire
au CSA-SD du 24/01/2023

Madame la Directrice académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Puisque c'est la première réunion officielle du dialogue sociale de cette année 2023, nous vous présentons d'abord nos vœux de bonne année. Nous souhaitons d'ailleurs que le dialogue social soit de bonne qualité dans le cadre de cette nouvelle instance.

Nous voyons donc aujourd'hui la répartition des moyens du Second degré pour le département de la Vendée. Ces moyens dépendent de décisions nationales. Or, bien que le budget de l'Éducation nationale 2023 soit en hausse, il prévoit de forts retraites d'emplois. L'UNSA Éducation a dénoncé cet état de fait en CSA-M et en CSA-Académique. Elle réitère, lors de ce CSA spécial départemental, son opposition à ces suppressions de postes.

Certes, une diminution des élèves est prévue mais pour l'UNSA Éducation, elle devrait être l'occasion d'améliorer nettement les taux d'encadrement en faisant baisser le nombre d'élèves par classe. Notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire mieux réussir chaque élève, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment. Ce n'est pas en baissant le nombre de personnels destinés à l'éducation de la jeunesse de notre pays que ces crises vont se résoudre.

Il n'est donc pas acceptable qu'une proportion très importante de collèges et de lycées généraux et technologiques voient leur dotation diminuer. Nombre d'établissements et d'enseignants vont alors se trouver en difficultés face à cette situation. Les effectifs par classe vont rester élevés ; plus de collègues devront travailler sur plusieurs établissements ; des postes seront même supprimés. Ceux qui dirigent l'Education nationale rajoutent de la crise à la crise.

On peut aussi noter que les multiples dispositifs supplémentaires à destination des élèves à besoins éducatifs particuliers ne sont pas financés par une dotation supplémentaire mais viennent mordre sur ce nombre d'heures en baisse. L'UNSA-Education ne peut pas accepter que le nécessaire accueil de ces élèves se fassent au détriment de tous les autres.

Au final, aucune amélioration de la situation n'est possible dans l'austérité. Ce ne sont pas des mesures décidées à la dernière minute qui permettront de soigner le soi-disant « homme malade ». Ce n'est pas en supprimant la technologie en sixième pour la remplacer par une heure de français et de mathématiques que les problèmes des élèves seront résolus ni en créant une nouvelle heure de devoir fait en classe entière. Ce n'est pas non plus en envoyant plus en stage tous les élèves de lycée professionnel que leur capacité d'intégration dans la cité s'améliorera. Pour l'UNSA-Education, ce n'est pas par des mesures brutales que la situation de l'École s'améliorera. Seule une

longue réflexion incluant tous les acteurs permettra d'aboutir à un diagnostic partagé et à des changements efficaces, sur le long terme.

Pour l'UNSA Éducation

Franck Fablet secrétaire départemental de l'UNSA Éducation